

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DE L'ASSOCIATION ACAP OLMET
DU 16/03/2022 à 14H (Foyer)**

Présents

- Madame Elisabeth DUQUESNE
- Madame Alice TEYLOUNI DE COCCOLA
- Madame Marie-Paule SALABERT
- Madame Christelle CASSE
- Madame Marielle MANIAVAL
- Madame Laura COUDERC
- Madame Anne-Sophie DORODZALA
- Monsieur Jean-Michel SIRIEIX
- Monsieur Jean MAZEL
- Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE
- Monsieur David ROUZEYROL
- Monsieur Cyril PEYRONNET
- Monsieur Philippe AMILHAUD
- Monsieur Christian JARROUSSE

Absents excusés

- Monsieur Jacques BONNET

-
- La réunion initialement prévue le 16 février 2022 a été remise à celle d'aujourd'hui suite à l'existence d'un cluster COVID au sein de l'établissement.
 - Approbation du dernier compte-rendu.
 - Questionnaire de satisfaction réalisé l'année dernière en 2021.
Les usagers qui ont posé les questions ont trouvé cela très intéressant et sont d'accords d'intervenir à nouveau si besoin.
On remarque que le nombre de mandataires ayant répondu est très faible. Pour les prochaines fois, un courrier sera envoyé directement aux Directions des organismes de tutelles.

Remarques :

- Les horaires d'ouverture de l'ESAT ne sont pas respectés. Ce sont souvent les usagers qui attendent les éducateurs. Un rappel des horaires d'ouverture de l'ESAT sera fait en réunion pluridisciplinaire. Les éducateurs et usagers doivent revenir vers les véhicules à 13h20 pour être à l'heure l'après-midi.
- Un rappel des temps de pause doit également être fait : ¼ d'heure le matin, pause méridienne entre 12h et 13h20, ¼ d'heure de pause l'après-midi. Dans le milieu ordinaire les pauses ne sont pas formalisées de la même façon.

- Un organisme de formation interviendra pour les droits à la formation professionnelle des usagers.
- Il est prévu de mettre en place un service « insertion » dans l'année. Il sera géré par Sylvie HOLIEROECK, Monitrice d'atelier. Ce projet vise la recherche de lieux de stage en entreprises, soit dans les entreprises du milieu protégé, soit dans le milieu ordinaire. Ces détachements auront la finalité d'un travail dans un milieu professionnel extérieur (quelques heures, un mi-temps, un temps plein). L'âge de la personne accueillie ne sera pas un frein : c'est la volonté et l'envie de cette dernière qui sera prioritaire. Madame HOLIEROECK aura un bureau détaché. Ce projet dûment écrit et réfléchi est en attente actuellement.
- En ce qui concerne le choix des dates des congés annuels : les espaces-verts ont déjà dérogé à cette règle puisqu'ils ont des chantiers pendant les congés. De plus, le foyer d'hébergement d'Olmet et le Foyer de vie sont ouverts toute l'année. La lingerie et la cuisine sont, du coup, sollicitées toute l'année. Il est difficile d'organiser des activités de loisirs. 2 semaines obligatoires en août, 1 semaine obligatoire en décembre. Restent 2 semaines où les travailleurs ESAT pourraient choisir comme ils le souhaitent. Ils ont également 3 jours exceptionnels. Les travailleurs en ESAT n'ont pas l'obligation de justifier ces absences. Les demandes sont faites auprès du Chef d'atelier. Ce dernier peut refuser la prise de ces jours, uniquement pour des raisons de manque d'effectif sur les ateliers. Pour finir, les travailleurs ESAT ont bénéficié de « ponts ».
- Un courrier sera envoyé pour rappel à tous :
L'établissement est ouvert toute l'année,
La prise de poste de Madame DUQUESNE, Directrice au 01/04/2022 (remplace Monsieur HUMBERT ayant fait valoir ses droits à la retraite), Monsieur Jean-Michel SIRIEIX, nouveau Chef de service ayant remplacé Madame DUQUESNE,
Horaires des structures Foyer et ESAT
Coordonnées téléphoniques (fixes et portables), adresses mail,
Noms des coordinateurs ou référents Foyer et ESAT
- Un prochain questionnaire de satisfaction sera fait en 2023. Il ne doit pas être obligatoire. C'est aux personnes qui posent les questions de mobiliser leurs collègues, le but étant d'avoir un maximum de réponses, de donner envie de répondre à ceux qui s'étaient abstenus auparavant.
- Une lecture des résultats du questionnaire se fera par lieu de vie et par atelier par les salariés
- Au CVS de Louradou, les représentants font un résumé des temps de paroles qui ont eu lieu toutes les semaines.
Temps de paroles / lieu de vie avec un planning affiché tous les 15 jours
Temps de paroles / ateliers avec des comptes rendus avec les cahiers tous les 15 jours
Un rappel sera également fait en réunion d'équipes
- La journée portes-ouvertes a été annulée pour cause de cas COVID. Elle sera reprogrammée ultérieurement. De plus, un cluster a également eu lieu à Olmet et s'est terminé le 22 mars 2022.

- En ce qui concerne le port du masque au sein de l'établissement, nous n'avons pas eu de consigne particulière. Nous avons donc pris l'initiative de faire une note d'information où nous proposons d'enlever l'obligation du port du masque. Le CVS a acté également le port du masque non-obligatoire à 100%. Chaque personne est en droit de faire comme elle veut. Nous maintenons le registre à l'entrée de l'établissement. Nous stoppons la prise journalière de température. Le Plan Bleu est stoppé également (Plan Bleu représente un fonctionnement avec des protocoles spécifiques selon des situations particulières).
- En ce qui concerne la boîte à idées : il a été demandé des activités et des sorties, à l'extérieur, un maintien des acquis au niveau des ateliers, un cendrier au niveau de l'entrée du Lazaret
- En ce qui concerne les travaux de l'ESAT, la fin est prévue vers le mois de juin. L'ouverture est prévue en septembre. Une formation est prévue pour l'atelier lingerie afin de rationaliser les machines (lave-linge et sèche-linge).
- Pour les travaux :
Nous avons rencontré un problème au niveau du foyer. En effet, des canalisations souterraines où passent le réseau d'eau, de chauffage, d'électricité sont endommagées, des fuites ont été détectées. Les tuyaux sont à changer, des plaques de ciment qui les recouvrent sont fendues, certaines cassées. La galerie peut s'effondrer à tous moment. Il sera demandé de sécuriser au plus vite l'endroit, de fermer le passage, on ne pourra plus faire le tour du bâtiment, pas de passage ni stationnement. Des devis sont demandés à 2 entreprises.
- Le 11 mai 2022, de 14h à 16h, l'IFSI (école d'infirmières d'Aurillac) nous a proposé de venir expliquer devant 80 élèves ce qu'est la maladie psychique. L'objectif est de répondre aux questions de ces élèves. Il n'y a pas d'obligation de réponse. Il est intéressant d'expliquer toutes les expériences qui sont différentes pour chacun. Les familles sont également invitées. Les personnes accueillies seront informés de cette invitation par le biais de temps de paroles sur les lieux de vie et les ateliers.
- Séjours et Dépendances : pour information et suite à nos différentes relances, nous avons reçu 2 chèques en remboursement pour 2 résidents et un avoir pour 5 autres résidents. Nous avons refait un courrier demandant un remboursement par chèque également pour les 5 autres résidents.
- En ce qui concerne le Projet d'Etablissement, un décalage au niveau des dates a été prévu d'environ 3 mois. Les familles et les usagers sont conviés. Différents thèmes seront abordés comme la pair-aidance, le partenariat, l'inclusion, la posture professionnelle, le faire-équipe, le projet personnalisé
- Questions diverses des usagers :
 1. *Peut-on avoir une lampe au niveau de la porte d'entrée du château côté parking ?*
Nous solliciterons l'entreprise JSE
 2. *Au château, la table est cassée. Pourrait-on la réparer ?*
Nous demanderons à l'ASI de recoller le champ de la table

3. *Demande d'un local à vélo*
Lors de la fin des travaux, nous déplacerons le container sur la plateforme vers la vallée. Nous demanderons également à l'association d'Aurillac de le repeindre. Il servira de stockage pour les 2 roues. Le composteur sera également refait par l'ASI
4. *Peut-on avoir des chaises pour l'été, salons de jardin ?*
Un point sera fait et nous achèterons des chaises si besoin
5. *Dans la salle à manger, côté accueil de jour, les usagers ne disposent que d'une bouilloire pour déjeuner. Pourrait-on avoir de nouvelles carafes d'eau ?*
Nous achèterons des carafes supplémentaires
6. *Achat de matériel pour faire de la pâtisserie, les frais pour l'achat de ces ingrédients incombent à l'usager (demande d'une aide pour ces frais) ?*
La personne doit anticiper ses demandes d'ingrédients et les prendre en cuisine
7. *Changer les porte-manteaux accueil de jour ?*
On remettra des patères sur le mur
8. *La micro-onde des extérieurs semble mal chauffer. Voir pour le réparer ou le remplacer ?*
On vérifiera s'il fonctionne sinon on le changera
9. *Certaines personnes souhaitent connaître les activités culturelles ?*
Dès que des informations culturelles arrivent, les envoyer par mails sur les différents lieux de vie, prévoir un endroit spécifique pour les afficher
10. *Quel local va avoir l'homme d'entretien après les travaux ? A quoi sera destiné l'atelier lingerie ?*
L'ASI ira dans l'actuelle lingerie, il aura un atelier. Une pièce sera dédiée au stockage, aux archives pour l'administratif de l'établissement, une pièce sera dédiée aux activités.
11. *Pourrons-nous avoir des containers pour faire le tri-sélectif au foyer ?*
Nous allons voir avec la Communauté de communes s'il n'est pas possible d'en installer dans le village d'Olmet
12. *Pourrait-on reboucher les trous dans la cour du foyer ?*
L'ASI rebouche les trous. Un devis d'enrobé a été demandé.
13. *Une personne souhaite changer de lieu de vie car elle a des problèmes d'ambiance, peut-elle le faire ?*
La personne doit en parler à son éducateur référent. La chambre de Cyril PEYRONNET est libre, une chambre au home également.
14. *Un résident demande une étagère à la vallée ?*
Il achète son étagère et l'ASI la posera
15. *Peut-on changer le lino des chambres, la peinture, les salles de bains au home ?*
L'ASI le refera si besoin, on sait qu'il y a 5 salles de bains à refaire

16. *Problème de température au niveau du chauffage dans la salle de bain d'un usager du château ?*

Après les réparations, ces problèmes seront résolus

17. *A la vallée, peut-on installer des rideaux de douches puisque les parois en plexiglass n'ont pas été installées ?*

Pour les douches du château et de la vallée, vois pour acheter des tringles télescopiques

18. *Peut-on revoir le collage des étiquettes sur les films des plats ?*

Voir si quelque chose de moins collant existe. Il faut seulement coller sur le cellophane et ne pas mettre les étiquettes directement sur les plats

19. *Peut-on revoir le compost à la vallée et le supprimer ?*

Oui il faut tout revoir dans son intégralité

20. *Problème d'un usager qui a agressé verbalement les représentants du CVS lors des questions ?*

Il faudra que ce soit repris avec lui et la Direction

21. *Certains usagers se plaignent que leur courrier n'est pas distribué en temps voulu, toujours du retard, des courriers souvent perdus (fiches de paie, factures établissement, relevés de comptes etc...)*

Ajouter une boîte aux lettres pour les externes et extérieurs (le problème de la distribution par les éducateurs ne sera pas réglé) ou voir pour ajouter une boîte aux lettres à chacun des usagers devant chaque porte de chambre (problème de la gestion des clés), mettre boîtes aux lettres par usagers au lazaret

22. *Demande d'une plateforme vidéo avec un accès avec une clé 4G*

Voir pour le prix d'un abonnement

- Prochain CVS à l'ESAT, le 22/06/2022 à 15h
- Repas d'été le 28/07/2022 à 12h00 à Olmet

La Cheffe de service
Elisabeth DUQUESNE

E. DUQUESNE

